

Les principaux débouchés professionnels

Le titulaire de ce baccalauréat exerce ses fonctions au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Une diversité d'emplois est accessible après ce baccalauréat. Ceux-ci peuvent se dénommer différemment selon les secteurs :

A titre d'exemples :

- ▼ Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance ;
- ▼ Assistant en soins ;
- ▼ Accompagnement de personnes fragilisées, dépendantes ou handicapées ;
- ▼ Maîtresse de maison, gouvernante ;
- ▼ Responsable d'hébergement, de petites unités

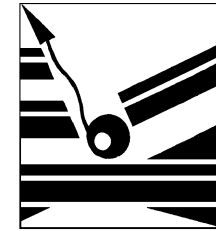
Les poursuites d'études

Le Bac Pro ASSP a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS Economie Sociale et Familiale (ESF) ou BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S) ;

Le titulaire du baccalauréat peut se présenter aux concours d'accès à certaines formations sociales ou paramédicales :

- ▼ Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ;
- ▼ Diplôme d'Etat d'aide-soignant ;
- ▼ Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture ;
- ▼ Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

Des informations complémentaires sur le lycée et la formation sont disponibles sur le site
www.lyc-weiss-acheres.ac-versailles.fr



LYCEE LOUISE WEISS ACHERES

Présentation du Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)

OPTION "EN STRUCTURE"

Le titulaire du Bac Pro ASSP exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées, vivant en logement privé, individuel ou collectif.

Lycée Louise Weiss, 201 av. du Général De Gaulle, 78260 Acheres
Tel : 01 39 22 08 57

Formation initiale

Un cursus de trois ans après la 3ème

En plus des enseignements généraux, des enseignements professionnels organisés en trois pôles :

▼ **Pôle 1 :**

- technique de soins et d'ergonomie
- biologie et microbiologie appliquées

▼ **Pôle 2 :**

- techniques d'animation
- participation à des projets d'éducation à la santé
- sciences médico-sociales

▼ **Pôle 3 :**

- préparation et distribution des repas ; aide à la prise des repas
- techniques d'hygiène des locaux et équipements
- alimentation/nutrition

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

22 semaines sur le cycle de formation en complémentarité de la formation au lycée :

Ces PFMP permettent de développer :

- ▼ Les compétences caractéristiques du diplôme ;
- ▼ Des capacités d'autonomie et de responsabilité.

L'équipe du lycée Louise Weiss a choisi de répartir ces PFMP en :

- ▼ **Deux fois trois semaines en seconde** : en structure petite enfance ;
- ▼ **Deux fois quatre semaines en première** : dont une en structure « tout public » et l'autre en structure d'accueil d'adultes non autonomes ;
- ▼ **Deux fois quatre semaines en terminale** : en structure d'accueil d'adultes non autonomes, les deux périodes se déroulant de préférence au sein de la même structure.

Les compétences développées au lycée et au cours des PFMP

- ▼ Réaliser des activités liées à l'hygiène et au confort de la personne ;
- ▼ Maintenir l'hygiène des locaux et de l'environnement de la personne ;
- ▼ Préparer et distribuer des collations, aider à la prise des repas ;
- ▼ Observer le comportement et les habitudes de vie de la personne ;
- ▼ Surveiller l'état de santé de la personne et alerter en cas d'anomalie ;
- ▼ Conduire des actions destinées à l'acquisition ou au maintien de l'autonomie et de la vie sociale ;
- ▼ Participer à un projet individualisé ;
- ▼ Participer à des actions d'éducation à la santé.

L'élève exerce au sein d'une équipe pluri-professionnelle en référence aux limites de compétences.